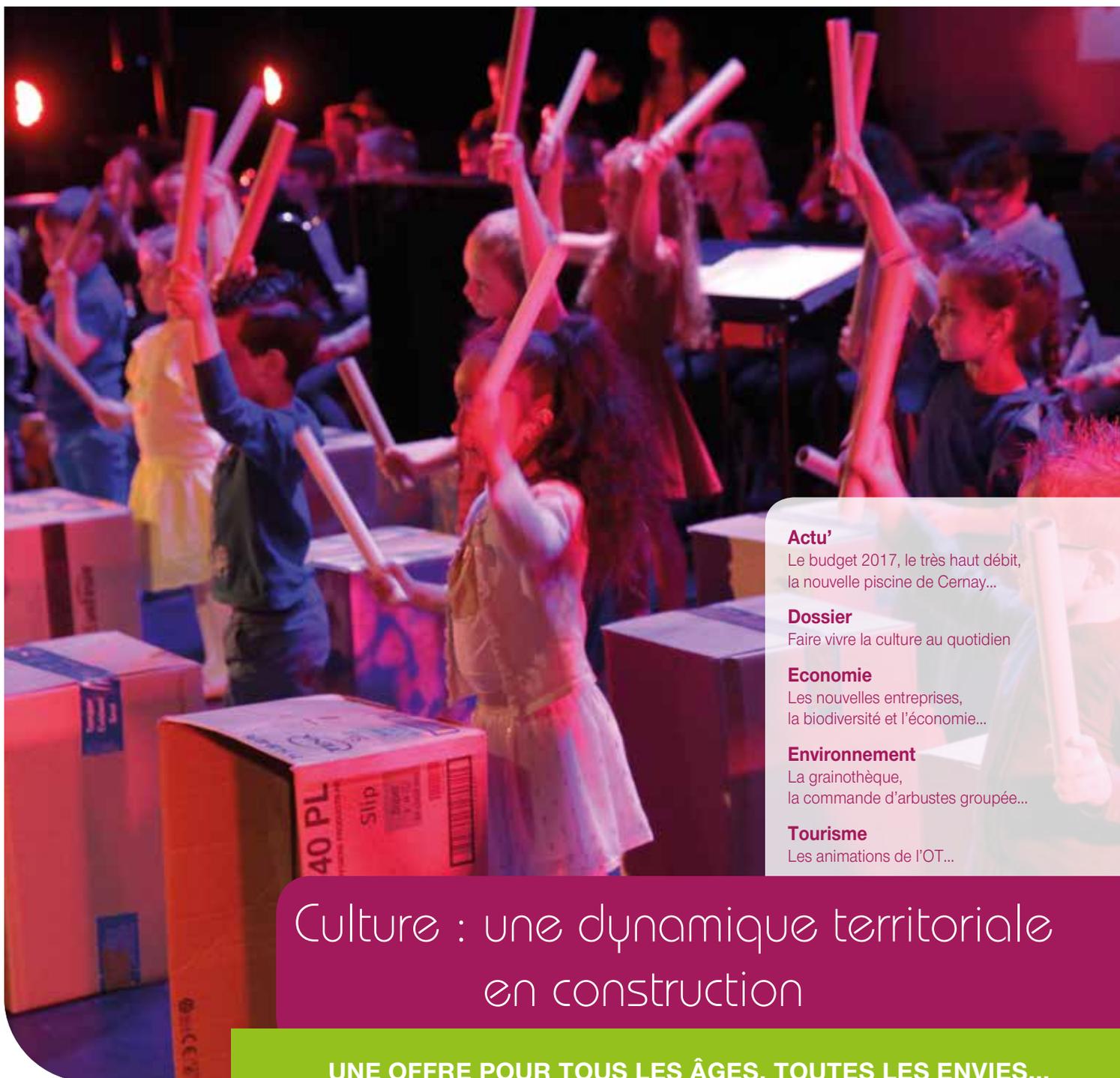


THANN CERNAY *magazine*

LE MAGAZINE DE LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY**



Actu'

Le budget 2017, le très haut débit, la nouvelle piscine de Cernay...

Dossier

Faire vivre la culture au quotidien

Economie

Les nouvelles entreprises, la biodiversité et l'économie...

Environnement

La grainothèque, la commande d'arbustes groupée...

Tourisme

Les animations de l'OT...

Culture : une dynamique territoriale en construction

UNE OFFRE POUR TOUS LES ÂGES, TOUTES LES ENVIES...

VOS CONTACTS

Communauté de Communes de Thann-Cernay

3a rue de l'Industrie, CS 10228, 68704
Cernay Cedex.
Tél. 03 89 75 47 72 - Fax 03 89 75 78 14.
Bureaux ouverts
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30,
et de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h le vendredi.
Mél. contact@cc-thann-cernay.fr

Piscines

- Cernay : rue René Guibert, 68700 Cernay.
Tél. 03 89 75 44 89.
- Thann : route d'Aspach, 68800 Thann.
Tél. 03 89 35 79 80.

Relais Parents Assistants Maternels

Antenne de Cernay (pour les habitants de
Cernay, Steinbach, Uffholtz, Wattwiller) :
6a avenue Schweitzer, 68700 Cernay.
Tél. 03 89 75 59 85.
Mél. i.bac@cc-thann-cernay.fr

Antenne de Thann (pour les habitants
d'Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach,
Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-
Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach,
Rammersmatt, Roderen, Schweighouse/
Thann, Thann, Vieux-Thann, Willer-sur-
Thur) : 17 faubourg des Vosges, 68800
Thann. Tél. 03 89 37 22 30.
Mél. i.schmitt@cc-thann-cernay.fr

Structures de garde

Multi-accueil La Farandole,
13 rue James-Barbier, 68700 Cernay.
Tél. 03 89 75 72 52.
Mél. a.kirner@cc-thann-cernay.fr

Centre socioculturel du Pays de Thann
(multi-accueil Les Marmousets, micro-
crèches de Bitschwiller-lès-Thann et
Aspach-Michelbach), 13 rue Robert-
Schuman, 68800 Thann.
Tél. 03 89 35 71 20.
Mél. accueil@cscpcaysdethann.fr

Gymnases

- Gymnase René Cassin : rue du Bramont,
68700 Cernay. Tél. 03 89 35 79 83.
- Salle des sports Charles Walch : rue Jean-
Flcury, 68800 Thann. Tél. 03 89 35 79 83.

Médiathèques

- Cernay : 15 rue James Barbier, 68700
Cernay. Tél. 03 89 75 40 26.
 - Thann : 8 rue Anatole Jacquot, 68800
Thann. Tél. 03 89 35 73 20.
- Site internet commun : www.mediatheques.thann-cernay.fr

Pépinières et hôtels d'entreprises

- Pôle ENR : 50 avenue Pierre
et Marie Curie, 68700 Cernay.
Tél. 03 68 47 90 31 - Fax 03 89 39 68 57.
Mél. pole-enr@cc-thann-cernay.fr
- L'Embarcadère et Plateforme de formation :
5 rue Gutenberg, ZI, 68800 Vieux-Thann.
Tél. 03 89 35 70 70
Mél. accueil.embarcadere@orange.fr
Site www.entreprendre-thann-cernay.fr

Déchets

- Syndicat Mixte de Thann-Cernay :
2 rue des Genêts, 68700 Aspach-Michelbach.
Tél. 03 89 75 29 05.
Mél. mthuet@smtc68.fr
- Facturation : Communauté de
Communes de Thann-Cernay -
3a, rue de l'Industrie, 68700 Cernay.
Tél. 03 89 75 21 13
Mél. facturation@cc-thann-cernay.fr
Permanence téléphonique
les lundis et jeudis de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Accueil physique le mardi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Déchetteries

- Aspach-Michelbach : rue des Genêts.
Tél. 03 89 75 74 66.
Ouverture d'avril à septembre : du lundi au
samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.
Ouverture d'octobre à mars : du lundi au
samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

- Willer-sur-Thur : rue de la Gare
(uniquement pour les habitants de Willer-
sur-Thur) Ouverture d'avril à septembre :
le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à
16 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h.
Ouverture d'octobre à mars : vendredi et
samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30.

Coloration de façades

- Conseil gratuit de la coloriste Claudine
Seyfried. Permanences sur rendez-vous :
- siège de la CCTC à Cernay, un mardi
après-midi par mois au 03 89 75 47 72
- mairie de Cernay, un mercredi matin par
mois au 03 89 75 34 64
- mairie de Thann, un mercredi après-midi
par mois au 03 89 38 53 00.

Nav'Aide

- Trajet à réserver 12 h à l'avance au
03 69 76 60 62.

Eau-Assainissement

- Vous habitez Cernay, Steinbach, Uffholtz,
Wattwiller : Communauté de Communes,
tél. **03 89 75 47 72***
Urgences 24h/24 au **06 60 38 87 75***
- Vous habitez à Bitschwiller-lès-Thann,
Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut,
Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann,
Vieux-Thann, Willer-sur-Thur : Sogest, 17
rue Guy-de-Place, ZI, 68800 Vieux-Thann au
0 977 409 440* du lundi au vendredi
de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 13 h.
Urgences 24h/24 au **0 977 429 440***
- Vous habitez à Aspach-le-Bas, Aspach-
Michelbach, Schweighouse/Thann :
Syndicat Intercommunal d'Alimentation
en Eau Potable de la Vallée de la Doller,
15 rue de Thann, 68116 Guewenheim, au
03 89 82 59 57*, et pour l'assainissement
le Syndicat Mixte d'Assainissement de la
Basse Vallée de la Doller, 1 place de la
Mairie, 68520 Burnhaupt-le-Haut au
03 89 48 70 58*.

* appel non surtaxé

Restez informé avec...

- ➔ Site Internet : retrouvez toutes les informations sur les services de la CCTC, les formulaires administratifs, découvrez vos élus... et posez vos questions grâce à la page "Contact" sur www.cc-thann-cernay.fr





édito

Avec son projet de territoire, la Communauté de Communes de Thann-Cernay entend imaginer son avenir et tracer les grandes lignes qui guident son action.

Un avenir qui passe bien sûr par des lieux d'accueil pour les entreprises, par des services qui répondent aux besoins quotidiens des habitants : distribution d'eau, éclairage public, multi-accueils et RAM... mais aussi la culture.

La culture est en effet un outil à part entière pour le développement d'un territoire. La capacité à offrir aux habitants et aux nouveaux arrivants des équipements, des animations, tout ce qui fait la richesse de la vie culturelle participe à son attractivité économique et touristique.

La culture, c'est aussi ce qui construit une personne et ce qui rassemble les habitants, ce qui cimente une personnalité et un groupe d'individus.

C'est pourquoi nous avons voulu lui donner toute sa place, à travers un projet culturel de territoire. Grâce à lui, grâce à l'élargissement, en début d'année, de notre compétence culture aux lieux de diffusion et aux écoles de musique, notre Communauté de Communes est aujourd'hui en mesure d'élaborer une politique culturelle cohérente.

Elle permettra d'organiser et de renforcer les nombreuses missions déjà assurées par la CCTC : soutien à l'organisation d'événements, offre de spectacle diversifiée, sensibilisation à la lecture et ouverture au monde avec les médiathèques, éveil musical et apprentissage d'instruments...

Notre Communauté de Communes mettra ainsi à votre disposition une offre à la fois aussi diverse que vos envies et vos centres d'intérêt, et construite autour d'une ligne de force : privilégier une culture qui parle à tous, qui encourage la curiosité, la convivialité.

Je vous invite à en découvrir toutes les facettes dans ce nouveau numéro de votre magazine intercommunal.

Romain Luttringer
Président de la Communauté de
Communes de Thann-Cernay



Les enfants ont retrouvé la Farandole !

Les enfants ont réinvesti le multi-accueil La Farandole en novembre dernier, après 13 mois de travaux (septembre 2015 - octobre 2016). Ils y ont trouvé des locaux plus spacieux, plus fonctionnels, aux normes d'accessibilité.

La Farandole compte aujourd'hui 100 m² supplémentaires et la capacité d'accueil est passée de 30 à 33 places.

Le rez-de-chaussée accueille les enfants de moins de 18 mois (espaces de vie, de change, chambre, salle modulable repos/activités, salle de psychomotricité), une cuisine, une buanderie et des sanitaires.

Les plus de 18 mois ont à l'étage un espace de vie avec différents coins de jeux, un espace repas, une salle modulable (repos/psychomotricité), des sanitaires, un coin change. On y trouve aussi des douches, vestiaires et une salle de repas pour le personnel.

L'extérieur a été réagencé avec notamment la création d'un espace pour les bébés.

Un nouvel accès sécurisé par le parking a été aménagé et les parents disposent de 5 nouvelles places de parking (dont 2 pour les personnes handicapées).



Nouveau siège de la CCTC, mode d'emploi

La Communauté de Communes Thann-Cernay dispose d'un nouveau siège dans les anciens locaux de la société Trelleborg à Cernay.

Grâce à ses 1 200 m² de bureaux, 950 m² d'ateliers et 400 m² de locaux divers (archives, vestiaires, réfectoire), elle a pu regrouper ses services auparavant dispersés sur plusieurs sites (Thann-Cernay Magazine n°5, juin 2016).

DES LIEUX PLUS FONCTIONNELS, PLUS ÉCONOMES

Ce choix simplifie la vie des usagers et celle des services tout en permettant des économies en frais de fonctionnement.

La CCTC a notamment investi dans une rénovation énergétique de haut niveau dont le coût (164 000 €) sera amorti en moins de 2 ans grâce à des subventions (Région Grand Est, 120 000 € ; EDF, 20 000 €). La consommation énergétique du bâtiment est ainsi passée de 271 kWh/m² par an (classement E) à 69 kWh/m² (classement B) ! Quant à l'équipement, le mobilier existant a été repris à 95 %.

CCTC, 3a rue de l'Industrie à Cernay, tél. 03 89 75 47 72, contact@cc-thann-cernay.fr

Tous les horaires dans la rubrique "Vos contacts", page 2.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

La CCTC a mis ces travaux à profit pour favoriser la biodiversité, avec des plantations d'arbres et arbustes

réalisées fin 2016. Une vingtaine de variétés locales différentes ont été utilisées, pour le bonheur des oiseaux et des abeilles.

Elles seront complétées au début de l'été par d'autres petits aménagements : gîte à hérissons, hôtel à insectes, nichoir...

Cette opération est soutenue par le Département du Haut-Rhin dans le cadre du GERPLAN de la CCTC.

Un budget au service des habitants

La Communauté de Communes de Thann-Cernay a approuvé le 25 mars 2017 un budget de l'ordre de 65 millions d'euros. Le budget principal à lui seul représente 48 millions d'euros consacrés aux services qui vous sont rendus et au développement de notre territoire.

DE NOUVELLES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT

Avec la fin des travaux dans les multi-accueils et au nouveau siège, et la redéfinition du système de transport à la demande, de nouvelles économies de fonctionnement ont pu être dégagées cette année.

FISCALITÉ INCHANGÉE

Les dotations de l'Etat continuent à baisser, entraînant une perte de 230 000 € supplémentaires par rapport à l'année dernière. Malgré cela, les taux de la fiscalité directe restent les mêmes qu'en 2016.

Dans le cadre du pacte fiscal adopté en 2015, la CCTC versera aux communes un total de 3,3 millions d'euros sous la forme de fonds de concours : la CCTC financera à hauteur de 50 % (au maximum) des travaux réalisés par les communes

sur leurs bâtiments, la voirie, leurs équipements, offrant ainsi un puissant outil de soutien pour les finances de votre commune.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE

- La nouvelle piscine de Cernay entre dans sa phase opérationnelle avec 2 333 000 € prévus en 2017 sur un coût global estimé à 10 millions d'euros TTC.
- Le giratoire pour la desserte du parc d'activités d'Aspach-Michelbach.
- Le programme annuel de travaux d'éclairage public.
- Les travaux au Relais Culturel de Thann (toiture, fauteuils).

À ces opérations s'ajoutent d'importants investissements liés à l'eau et à l'assainissement prévus aux budgets annexes.

Penser notre territoire à l'horizon 2020

A quoi ressemblera notre territoire en 2020, quels seront les services rendus aux usagers, les projets menés à bien ? Ces questions sont au cœur du projet de territoire validé par la CCTC en juin 2016.

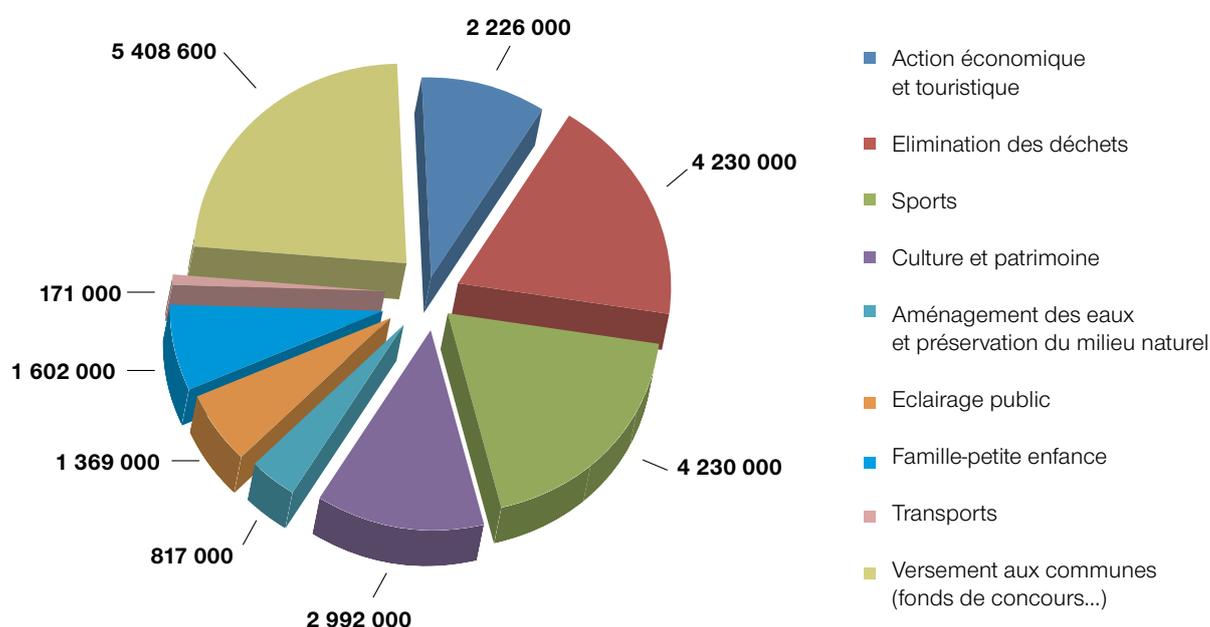
Ce projet permet de définir une vision partagée du territoire qui se traduit par des projets concrets. Une réunion a ainsi permis, au mois d'avril 2017, de faire le point sur les actions réalisées en 2016 et de présenter les actions programmées en 2017 par grande thématique (économie, tourisme, aménagement...). Les élus ont ainsi pu avoir une vue globale de toutes les actions intercommunales.



Les grands domaines d'action en 2017

Montants en € TTC fonctionnement + investissement

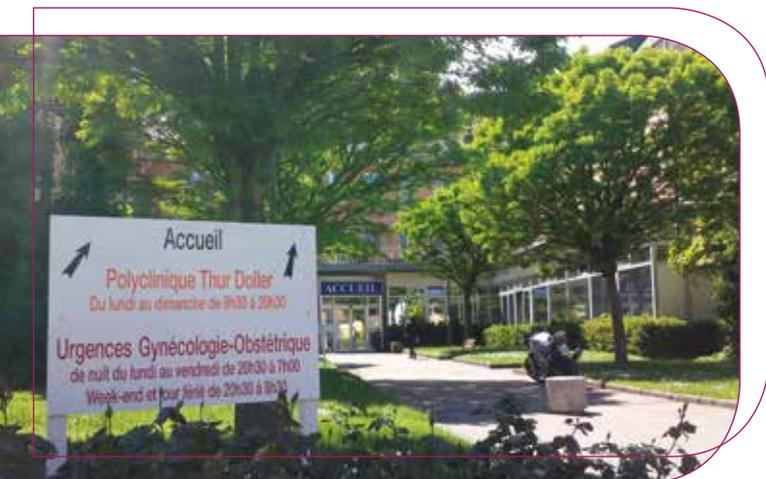
(hors attributions de compensation de la taxe professionnelle, soit 8,8 millions d'euros versés aux communes)



Le budget reflète la diversité des missions de la CCTC : développement économique, petite enfance, tourisme, culture (un poste qui progresse avec la prise de compétence des lieux de diffusion culturelle et des écoles de musique au 1er janvier 2017), éclairage public, piscines...

Site hospitalier de Thann : ouverture de la polyclinique Thur-Doller

Notre territoire dispose à nouveau d'un service pour les urgences avec la polyclinique Thur-Doller. Elle réunit une équipe pluridisciplinaire avec la présence continue d'un médecin et d'une infirmière.



La polyclinique Thur-Doller est ouverte 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 20 h 30.

Hôpital de Thann, 1 rue Saint-Jacques. Accès par l'accueil du bâtiment principal. Tél. 03 89 37 71 00.

En cas d'urgence vitale (douleur thoracique, suspicion d'AVC...), composez le 15.

QUAND Y ALLER ?

- Lorsque vous êtes blessé et avez besoin de soins rapidement : plaie cutanée, traumatisme lié à un choc, une chute...
- Quand votre état de santé s'altère de façon subite : malaise, douleurs, intoxication...

COMMENT ÊTRE PRIS EN CHARGE ?

Vous pouvez...

- vous présenter spontanément,
- être adressé par votre médecin traitant,
- être réorienté par le SAMU suite à votre appel au 15.

Une secrétaire assure la constitution et le suivi de votre dossier.

Vous pourrez bénéficier d'examens complémentaires et d'un suivi personnalisé en consultations spécialisées (médecine, dermatologie, diabétologie, URL...).

COMMENT ÊTES-VOUS SUIVI ?

En fonction de votre état de santé, vous pouvez être convoqué pour un examen approfondi ou être hospitalisé dans un service de l'hôpital de Thann ou du Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et du Sud-Alsace.

QUELLE POLITIQUE DU LOGEMENT ?

La CCTC adoptera courant 2017 son Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définira sa politique du logement pour la période 2017-2022.

Elle s'est engagée au printemps 2015 dans l'élaboration de ce document, obligatoire pour une collectivité comptant plus de 30 000 habitants. Il a été élaboré en concertation avec les communes, le PETR Thur-Doller, le Département, l'Etat et les acteurs de l'habitat.

Après un diagnostic du territoire, la CCTC a défini quatre grands objectifs déclinés en 13 fiches-actions :

- développer une offre de logements suffisante, diversifiée et équilibrée ;
- améliorer et adapter l'offre de logements existants ;
- mieux répondre aux besoins des publics spécifiques ;
- renforcer le rôle de la CCTC dans le marché du logement.

L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE THANN EST DEVENU INTERCOMMUNAL

Depuis le début de l'année, l'Office Public de l'Habitat est devenu intercommunal, et des élus de la CCTC siègent au conseil d'administration. Pour les locataires qui résident dans le parc de 600 logements géré par l'OPH, ce rattachement n'entraîne aucun changement. Il s'agit d'une mesure de la loi ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové) de 2014 qui impose le rattachement des offices publics de l'habitat aux intercommunalités compétentes en matière d'habitat à partir du 1^{er} janvier 2017.



Contact : Office Public de l'Habitat de la CCTC, 19, place de Lattre de Tassigny, BP 60055, 68801 Thann Cedex, tél. 03 89 38 45 50.

Améliorer les réseaux d'eau et d'assainissement

La Communauté de Communes de Thann-Cernay mène chaque année d'importantes opérations de travaux pour renforcer le réseau de distribution d'eau potable et celui de collecte des eaux usées.

Tour d'horizon des travaux réalisés et à venir...

CE QUI A ÉTÉ FAIT...

Des travaux de renouvellement en eau potable

- **Cernay** : rue Sandoz, longueur 780 ml (mètres linéaires), pour 102 000 €.
- **Wattwiller** : rue de la Cantine, 120 ml, pour 29 450 €.

Des travaux de renouvellement en eau potable et en eaux usées

- **Cernay** : rue de Wittelsheim, la station de relèvement des eaux usées a été renouvelée et modernisée pour un montant de 100 800 €.
- **Steinbach** : rue de la 1^{ère} Armée, une extension du réseau d'eaux usées sur 60 ml, pour 22 800 €.
- **Thann** :
 - rue des Bangards, en eau potable sur 81 ml et en eaux usées sur 83 ml, pour 52 900 € ;
 - rue Schweitzer, en eau potable sur 110 ml et en eaux usées sur 110 ml, pour 88 480 €.
- **Uffholtz** : rue de la Paix et des Vignes en eau potable sur 230 ml pour 33 400 €, et en eaux usées sur 80 ml pour 24 000 €.

LES TRAVAUX 2017...

- **Bitschwiller** : rue Joffre, modification du réseau des eaux usées.
- **Bourbach-le-Bas** : cours des Seigneurs, renouvellement des réseaux eau et eaux usées.
- **Cernay** : rue Joseph Depierre, renouvellement des réseaux eau et eaux usées.
- **Roderen** : rue du Kattenbach, renouvellement des réseaux eau et eaux usées.
- **Steinbach** : rues Cote 425 et des Oiseaux, renouvellement des réseaux eau et eaux usées.
- **Thann** : rues du Vignoble, Kléber et du Panorama, renouvellement des réseaux eau et eaux usées.
- **Uffhotz** : rue de Wattwiller, renouvellement des réseaux eau et eaux usées.
- **Wattwiller** : rues de l'Espérance, Lavoir et de Berrwiller, renouvellement des réseaux eau.

Le coût de l'ensemble de ces projets de travaux est estimé à 1 000 000 €.

UNE ÉTUDE SUR NOTRE RÉSEAU

La CCTC a lancé un diagnostic complet sur notre réseau d'eau potable, portant aussi bien sur l'état du patrimoine que l'analyse de la production et de la consommation, les modalités de fonctionnement ou la capacité du réseau à satisfaire les besoins.

Objectif : élaborer des propositions pour la mise en place d'un schéma directeur.



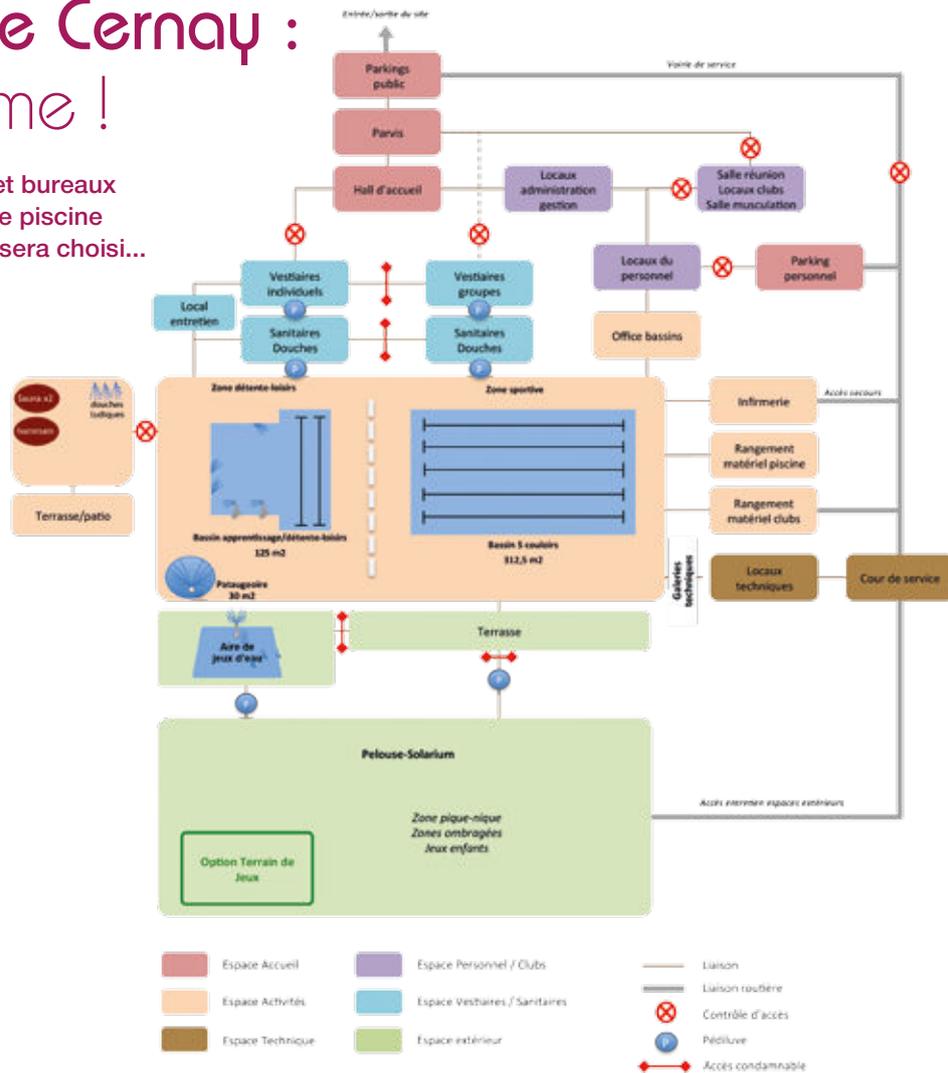
Nouvelle piscine de Cernay : le projet prend forme !

Le 23 mars dernier, trois équipes d'architectes et bureaux d'études ont été retenues pour imaginer la future piscine de Cernay. En juillet prochain, le meilleur projet sera choisi...

Ce projet devra respecter les choix essentiels approuvés par les élus fin 2016 :

- une enveloppe financière de 8,45 millions d'euros HT (10,14 M € TTC) ;
- des objectifs en termes de confort, de santé et d'économies d'énergie ;
- un équipement totalisant 2 400 m² de bâtiments, 5 300 m² d'espaces extérieurs et répondant aux besoins d'un large public avec :
 - un bassin sportif de 25 mètres et 5 couloirs de nage,
 - un bassin apprentissage - détente - loisirs de 125 m² avec banquettes à bulles, buses massantes,
 - une pataugeoire de 30 m² avec différents jeux d'enfants,
 - un espace bien-être
 - une aire de jeux d'eau extérieurs,
 - une terrasse et des pelouses.

La piscine sera construite sur le site de la piscine actuelle qui pourra rester en service jusqu'à l'ouverture du nouvel équipement avant d'être démolie. Une fois le projet choisi, il y aura encore des phases de mise au point, de consultation des entreprises... Le chantier devrait commencer au début de l'automne 2018.



La fibre optique prépare son arrivée

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique ont commencé dans six communes de la CCTC...

Elles sont menées par la société ROSACE, chargée par la Région Grand Est du déploiement de la fibre optique. ROSACE mandate des équipes qui relèvent les bâtiments à raccorder, vérifient que les infrastructures (fourreaux, poteaux, etc.) sont en bon état et dimensionnées pour accueillir la fibre. Ces études sont suivies par les travaux. Le tout se déroule sur environ 12 mois.



La commercialisation commencera quelques mois plus tard et, après avoir choisi votre fournisseur d'accès Internet, il faudra encore quelques semaines avant que la fibre soit réellement opérationnelle.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La fibre optique sera déployée jusqu'à votre domicile et vous serez raccordé gratuitement ; vous n'aurez à payer que les éventuels frais de mise en service fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel. Le coût du raccordement pour la CCTC est de 175 € par prise. Pour les 18 021 prises de nos 16 communes, cela représente 3 153 675 €.

Pour en savoir plus : www.rosace-fibre.fr

Le calendrier des opérations (les dates indiquent le début des études, la mise en service intervenant ensuite dans un délai de 6 à 12 mois).

- **Novembre 2016** : Bitschwiller-lès-Thann et Willer-sur-Thur.
- **Avril 2017** : Wattwiller.
- **Fin de l'été 2017** : Michelbach, Rammersmatt, Roderen, Leimbach, Aspach-le-Bas et Schweighouse-Thann.
- **2018** : Cernay, Steinbach, Uffholtz, Vieux-Thann.
- **2019** : Thann.

Aspach-Michelbach, Bourbach-le-Bas et Bourbach-le-Haut sont encore liées par un contrat à un opérateur privé. La société ROSACE ne peut donc pas encore y intervenir.

Voyagez avec les médiathèques

Les expositions des médiathèques de la CCTC vous emmènent en voyage tout au long de l'été...

LA MONGOLIE À THANN

Laissez-vous prendre à l'appel de l'Urya, le vent des steppes mongoles et découvrez les peuples nomades de Mongolie. Une vraie yourte sera installée dans la salle d'exposition, avec des objets de la vie quotidienne, des tentures, meubles, instruments de musique. Les photos de l'association Ayan-Mongolie et les

planches du livre « La légende d'Altan » prolongeront le voyage.

Profitez aussi du concert de Michel Abraham autour du répertoire traditionnel et d'improvisations inspirées.

Du 7 juillet au 2 septembre, rez-de-chaussée de la médiathèque. Entrée libre.

Concert le vendredi 7 juillet à 20 h. Entrée libre.



L'INDONÉSIE ET LA LYBIE À CERNAY

Bali, l'île des dieux avec ses rizières, Flores la méconnue avec ses paysages volcaniques et marins époustouflants, Sulawesi dont l'habitat traditionnel et les coutumes funéraires sont uniques au monde : ce sont les trois étapes d'un voyage en photographies et diaporamas commentés que vous proposent Marie-Odile et Jean-Marie Petit. Ces grands voyageurs vous entraînent aussi en Lybie pour découvrir son désert du grand sud, sa forêt de pierre, ses peintures rupestres...

Du 3 juillet au 30 août, espace Image et son au 3^e étage de la médiathèque.

Conférence-vernissage le mardi 4 juillet à 20h. Entrée gratuite.



LES PISCINES À L'HEURE D'ÉTÉ

A la piscine de Thann

Les bassins extérieurs sont ouverts depuis le 27 mai, mais la piscine sera à l'heure d'été du samedi 1er juillet au dimanche 3 septembre 2017.

Vous pourrez alors profiter tous les jours, de 10 h à 20 h, des bassins, du parc avec ses jeux, des tables de ping-pong, du terrain de beach-volley, du coin pique-nique...

→ Les activités : aquagym, les lundis, mardis, jeudis et samedis de 10 h 10 à 10 h 50.

→ L'espace détente : tous les jours de 10 h à 14 h. Idéal pour se détendre avec le sauna, le hammam, le jacuzzi ou un bain froid...

A la piscine de Cernay

Du 1^{er} juillet au 20 août inclus, profitez du bassin couvert et de la tranquillité du parc et de l'espace détente équipé de deux saunas et d'un coin repos.

La piscine sera ouverte :

→ lundi, mercredi, vendredi, de 13 h à 19 h ;

→ mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés, de 10 h à 19 h.

Contact

→ Tarifs, horaires d'ouverture
www.cc-thann-cernay.fr/loisirs/piscines

→ Piscine de Thann,
tél. 03 89 35 79 80.

→ Piscine de Cernay,
tél. 03 89 75 44 89.

NOUVELLES EXPOSITIONS À L'ABRI-MÉMOIRE

En juillet et août 2017, l'artiste alsacien André Vedel présente, avec « 14-18 », une exposition de peintures mêlant son art à l'histoire de la Première Guerre mondiale à travers les combattants. De septembre et jusqu'en décembre 2017, l'artiste en résidence, Sophie Zénon, exposera ses œuvres réalisées à l'Abri-Mémoire.





Faire vivre la culture au quotidien

Notre territoire est riche de lieux où s'épanouit la culture. Des lieux dont vous et vos enfants profitez chaque jour, pour apprendre à jouer d'un instrument de musique, vous plonger dans un livre, vous évader avec un spectacle...

Ils sont aujourd'hui au cœur du projet culturel porté par la CCTC. Son objectif : permettre aux acteurs culturels de travailler ensemble pour vous proposer une offre culturelle encore plus diverse.

Découvrez avec Raphaël Schellenberger, vice-président en charge des Affaires culturelles, ce que ce projet culturel va vous apporter et tous ces lieux qui animent notre territoire...

Bâtir une offre culturelle accessible à tous

Quels sont vos objectifs à travers le projet culturel ?

Notre région est riche d'un patrimoine culturel et mémoriel remarquable, d'une tradition alsacienne vivace qui s'exprime à travers le théâtre ou la musique d'harmonie et de nombreux acteurs. Cela créé un vrai microcosme, avec une offre riche et diversifiée.

Il fallait se donner les moyens et les outils pour accompagner, structurer, et mettre cette offre en valeur.

Pour notre territoire, la culture est un facteur d'attractivité : elle participe de la qualité de vie dont les entreprises sont aujourd'hui soucieuses pour leurs collaborateurs. Pour les habitants, elle est le premier facteur de création de lien, un moyen de construction et d'élévation des personnes au quotidien.

Comment ce projet va-t-il se concrétiser ?

La politique culturelle de la CCTC s'organise autour de quatre grands domaines : la lecture publique avec les médiathèques, les lieux de diffusion (Espace Grün et Relais Culturel), les écoles de musique et les festivals.

Ce qui me tient à cœur, c'est la pratique amateur. L'objectif est d'avoir des outils de développement culturel intégrés, complémentaires, travaillant efficacement en réseau et qui font vivre cette culture du quotidien.

Comment voyez-vous la culture, demain, dans la CCTC ?

J'imagine un réseau d'entraide où, quand un acteur culturel a un projet, il pourra trouver des ressources techniques, logistiques, artistiques, pour monter rapidement et facilement un projet de qualité.

Je souhaite par-dessus tout qu'une fois ces outils structurés, on puisse mener une action culturelle qui rassemble le plus grand monde et dans laquelle chaque habitant trouve sa place, avec sa sensibilité propre, mais aussi dans l'idée de découvrir la sensibilité de l'autre.

LE PROJET CULTUREL EN DATES

→ **2015** : les élus décident d'élaborer un projet culturel de territoire

→ **1^{er} janvier 2017** : la compétence culturelle s'élargit aux lieux de diffusion et aux écoles de musique.

→ **Rentrée scolaire 2017** : école de musique et de danse Thann-Cernay.



LA CULTURE À LA CCTC, C'EST...

Un budget de

2,9

millions d'euros* dont

- 1,1 million pour les médiathèques
- 1,3 million pour les lieux de diffusion
- 188 000 € pour les écoles de musique
- 168 000 € pour l'Abri-Mémoire
- 19 000 € pour les festivals...

*en fonctionnement et investissement

2

lieux de diffusion

- Espace Grün à Cernay, 432 places
- Relais Culturel Pierre Schielé à Thann, 540 places

2

médiathèques à Cernay et Thann

1

lieu de patrimoine

l'Abri-Mémoire à Uffholtz

Une école de musique à l'échelle intercommunale à la rentrée

Le projet culturel de la CCTC va se concrétiser pour vous dès la rentrée 2017 avec une école de musique et de danse Thann-Cernay née de la fusion des écoles existantes.

Ce qui change pour vous ? L'école proposera une offre comprenant tous les instruments ou presque, et un tarif unique pour les habitants de la CCTC, quelle que soit la commune de résidence (et un autre tarif hors CCTC).

Les cours d'éveil musical seront développés dans les communes volontaires pour les enfants de 3-6 ans, afin de leur donner le goût de la musique et l'envie d'apprendre à jouer d'un instrument.

Cette fusion s'inscrit dans la politique départementale qui encourage les acteurs culturels à se structurer pour mieux répondre aux attentes du public. L'école de Thann-Cernay est l'une des neuf « écoles-centres » du Haut-Rhin.



Un orchestre des jeunes intercommunal

1^{ère} action intercommunale de notre nouvelle école de musique : la création d'un orchestre de jeunes. Vous avez déjà pu l'entendre lors du concert de la Saint-Nicolas au Relais Culturel, au concert de l'Harmonie de Steinbach ou à celui de l'Harmonie municipale de Cernay.

Espace Grün - Relais Culturel : construire une offre harmonisée

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Espace Grün et le Relais Culturel Pierre Schielé appartiennent au patrimoine bâti de la CCTC .

« La réflexion est en cours sur la fusion de ces structures, avec le soutien d'un cabinet spécialisé, explique Raphaël Schellenberger. L'objectif est de mettre en place une direction commune pour proposer à la rentrée 2018 une programmation globale, accessible à tous les habitants de la CCTC, sans concurrence entre les outils.

De la même façon que l'action culturelle doit inclure les habitants, elle doit aussi faire une large place aux bénévoles, qui font vivre ces structures ».

Soutenir les événements culturels

Le développement de l'offre culturelle passe aussi par le soutien aux festivals, qui attirent chaque année un public nombreux.

Parmi ces événements figurent par exemple :

- le **Festival des Fenêtres de l'avent à Uffholtz** qui égrène avant Noël des soirées de rencontre et de partage autour du théâtre, de la danse, du cirque... ;
- la **Fête de l'Eau à Wattwiller** qui, au printemps, propose des découvertes artistiques dont certaines chez les habitants, qui ouvrent leurs jardins ou granges pour héberger les créations des artistes invités.



LES JOURNÉES MUSICALES AU PAYS DE THANN-CERNAY

Du 1er Juillet au 26 août 2017

Musiciens et chanteurs se promèneront à nouveau dans différents lieux pour élargir l'horizon des rythmes. Vous pourrez déguster sans modération des concerts très divers : « Les Joyeux Vignerons de Thann », des chants marins, du boogie woogie, du cor des Alpes, du tango, du rock acoustique et bien d'autres surprises musicales.

Programme complet : OT de Thann-Cernay ou www.hautes-vosges-alsace.fr

Médiathèques : des lieux de vie et de découverte

Les médiathèques de Thann et Cernay sont des actrices majeures de la vie culturelle de notre territoire. 5 533 abonnés profitent de leurs fonds, riches de plus de 110 000 documents !

Les médiathèques mènent aussi une politique d'animation très active...



18 expositions, 15 conférences, une vingtaine d'ateliers (écriture, loisirs créatifs...), 3 concerts, 3 spectacles, 4 apéritifs-lecture : ces quelques chiffres 2016 traduisent bien la richesse et la diversité de l'offre culturelle proposée par les médiathèques. On peut leur ajouter des projections de films, des marchés aux livres, des rencontres avec des artistes...

Les médiathèques font ainsi vivre une culture qui touche tous les publics, tous les âges.

Elles assurent notamment un rôle essentiel auprès des jeunes. La sensibilisation au livre commence dès le plus jeune âge, avec Bébékili (dès 18 mois), les histoires et comptines (2-4 ans)...

Elle se poursuit grâce aux nombreux partenariats noués avec les écoles, collèges et lycées du territoire.



DONNER LE GOÛT DE LA LECTURE

La médiathèque de Cernay a ainsi accueilli en 2016 une trentaine de classes (686 élèves), avec plusieurs formules qui permettent aux élèves de s'approprier les lieux, de travailler pendant 6 à 8 semaines autour de manifestations culturelles ou d'effectuer un voyage au long cours au milieu des livres autour de thèmes divers (conte, art, écologie...).

La médiathèque de Thann propose un accueil personnalisé aux écoles primaires deux matins par semaine. Elle accueille des expositions d'élèves, travaille avec les collèges thannois : presque tous les niveaux, de la 6^e à la 4^e, bénéficient d'au moins un accueil sur des thèmes en lien avec le programme scolaire, soit une vingtaine de classes (330 élèves)...



L'Abri-Mémoire

pour cultiver la mémoire et la paix

Ce centre de ressources sur la Première Guerre mondiale est aussi un lieu où prennent vie des projets pédagogiques en direction des jeunes autour de l'histoire, de la citoyenneté et de la paix, avec des approches diverses : expositions, livrets pédagogiques, présentation du parcours d'un poilu..., mais aussi à travers l'art.

Chaque année, un artiste en résidence livre sa vision du Hartmannswillerkopf à travers l'écriture, la photographie ou les arts plastiques. Cette année, par exemple, la photographe Sophie Zenon travaille avec une vingtaine d'élèves de 1^{ère} du lycée Amélie-Zurcher de Wittelsheim dont de nombreux jeunes de Cernay et des environs pour la réalisation d'une exposition qui sera présentée au grand public.

L'Abri-Mémoire est ainsi un lieu de mémoire vivant où se construit la citoyenneté. Il attire d'ailleurs un public toujours plus nombreux : 7 057 visiteurs ont été accueillis en 2016, dont 2 500 enfants, soit une progression de 6 % par rapport à 2015.



Trois nouvelles entreprises au Parc d'Activités de Thann-Cernay

Le Parc d'Activités de Thann-Cernay continue à attirer de nouvelles entreprises...

CROWN CERAM

Ce laboratoire de prothèses dentaires, le plus important de l'est de la France, est aujourd'hui à l'étroit dans ses locaux de Wittelsheim. Il a choisi notre Parc d'Activités pour construire un nouveau bâtiment de 1 750 m² qui devrait être opérationnel au mois d'août. Forte d'une soixantaine de collaborateurs, l'entreprise pourra ainsi poursuivre son développement.



GARAGE KERN

Le garage Kern-enseigne Citroën a quitté Vieux-Thann pour un nouveau garage de 1 000m², construit sur un terrain de 4 500 m², où il propose la vente et l'entretien de véhicules neufs et d'occasion. L'entreprise compte une douzaine de salariés.

SOCIÉTÉ CEDER

Installé auparavant à Vieux-Thann, ce bureau d'études et son équipe de 10 personnes disposent aujourd'hui d'un bâtiment de 250 m². Spécialisé dans les structures béton armé, il intervient dans tous les domaines de la construction.

Un nouveau giratoire

Pour améliorer l'accès au Parc d'Activités de Thann-Cernay, la CCTC a décidé d'aménager courant 2017 un giratoire à l'intersection de la RD 103 et de la voirie interne du Parc. Son coût, estimé à 500 000 HT, sera pris en charge par la CCTC.

Réalisé par l'aménageur de la zone d'activités, Cltivia, ce giratoire permettra de renforcer l'attractivité du Parc et d'anticiper la liaison routière « Le Barreau » entre la RN 66, la RD 103 et la RD 35.

Conjuguer économie et biodiversité

Permettre aux entreprises de s'engager pour la biodiversité, c'est l'objectif du projet « Zone NaThur » lancé par la CCTC en 2014 dans ses zones d'activités, en commençant par celle de Vieux-Thann.

10 entreprises se sont engagées dans cette démarche dont la première étape est de recenser les arbres et arbustes présents sur chaque site. Les salariés sont sensibilisés aux enjeux de la biodiversité et participent à l'aménagement des espaces extérieurs : plantation d'arbustes d'espèces locales, ensemencement de prairies fleuries, installation de nichoirs, de mangeoires, d'hôtels à insectes... Un panneau d'information valorise l'engagement de l'entreprise sur chaque site.

Quant aux coûts, ils sont répartis entre la CCTC et les entreprises.

Après la zone de Vieux-Thann, cette opération est aujourd'hui étendue à toutes les zones d'activités intercommunales. Une bonne façon de concilier activité et préservation de l'environnement !

Renseignements : Julie Arnold, service Environnement-Gerplan de la CCTC, tél. 03 89 75 21 08, j.arnold@cc-thann-cernay.fr

Ce projet de renaturation dans la ZI de Vieux-Thann a été reconnu « Stratégie nationale pour la Biodiversité » en 2014. Il est soutenu par le Département du Haut-Rhin, la région Grand Est et l'Europe dans le cadre du programme LEADER.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Nav'Aide, le nouveau service de transport à la demande



Depuis le 2 janvier dernier, la Nav'Aide a remplacé le Boug'EnBus.

C'EST POUR QUI ?

Les personnes de 70 ans et plus et les personnes à mobilité réduite, de façon permanente ou temporaire.

COMMENT EN PROFITER ?

Il faut d'abord s'inscrire en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site de la CCTC ou disponible dans votre mairie. Retournez-le accompagné des justificatifs (carte d'identité, certificat médical, carte d'invalidité) à la CCTC.

POUR ALLER OÙ ?

Nav'Aide vient vous chercher à l'adresse de votre choix au sein de la CCTC pour une adresse de destination située dans l'une de nos 16 communes.

QUAND ET COMMENT RÉSERVER UN TRAJET ?

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le samedi de 8 h à 12 h.

La réservation se fait par téléphone au 03 69 76 60 62 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au plus tard la veille de votre trajet.

Les tarifs 2017

→ Ticket unitaire : 4 € le trajet.

→ Carnet de 10 tickets : 35 €.

Ils peuvent être achetés au siège de la CCTC ou dans le véhicule.



TAXE DE
SÉJOUR

Taxe de séjour : un site web pour les hébergeurs touristiques

Si vous êtes hébergeur touristique, fini la déclaration papier pour la taxe de séjour. Depuis le 1^{er} mai 2017, un site web lancé par la CCTC vous permet de la déclarer mais aussi de la payer en ligne, par carte bancaire ou prélèvement.

Intuitif et pratique pour les hébergeurs, ce nouvel outil, mis en place avec le soutien d'Alsace Destination Tourisme, permet aussi à la CCTC d'avoir une meilleure connaissance du tourisme sur son territoire (nombre de nuitées, évolution des hébergements...).

DÉVELOPPER LE TOURISME

La taxe de séjour, payée par les touristes, remplit un rôle essentiel dans le développement touristique de notre région. La CCTC la reverse intégralement à l'Office de Tourisme de Thann-Cernay, acteur majeur du tourisme.

C'est lui en effet qui accueille les visiteurs, les oriente, assure la promotion de notre territoire (salons, réseaux sociaux, site web www.hautes-vosges-alsace.fr...), crée des produits touristiques, les commercialise et accompagne les prestataires touristiques.

Avec la CCTC, il participe au développement de l'offre touristique à travers des événements comme Noël au Pays de Thann-Cernay, la création de sentiers viticoles, la signalétique...

Télédéclarer la taxe de séjour : www.thanncernay.taxesejour.fr

Qui paie la taxe de séjour ?

Ce sont les touristes qui logent sur le territoire.

Les tarifs sont définis par la CCTC et varient de 0,60 € à 2 € (tarifs 2017) par personne et par nuitée en fonction du classement et de la qualité de l'hébergement. Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui la reverse à la CCTC.

Echangez vos graines à la médiathèque !

Echanger gratuitement et librement des graines que l'on a soi-même récoltées : c'est la vocation de la grainothèque créée par la médiathèque de Thann le 17 mars dernier.

Chacun, abonné ou non à la médiathèque, peut y prendre des graines pour son jardin et apporter celles qu'il a récoltées. Ce sont les seules qui en France peuvent être échangées librement, hors des circuits commerciaux. Les graines commerciales et les graines hybrides F1 (semences industrielles génétiquement modifiées) ne sont pas autorisées.



POURQUOI ÉCHANGER SES PROPRES GRAINES ?

Ces échanges de semences non hybrides favorisent la biodiversité de nos jardins et potagers. C'est un acte d'engagement citoyen pour notre planète, mais aussi un moyen de créer du lien et du partage autour du jardin et de la nécessité de préserver un patrimoine agricole adapté au territoire local.

La grainothèque permet aussi de sensibiliser le public à l'importance de la liberté de produire et d'échanger ses semences.

UNE GRAINOTHÈQUE NOMADE

Elle est aussi présente lors de diverses manifestations : elle était ainsi au Troc plantes Troc graines à Aspach-le-Bas le 13 mai ou encore au Grand marché du Pays Thur Doller à Thann le 11 juin dernier.

Renseignements : médiathèque de Thann, tél. 03 89 35 73 20

Cultivons la nature au jardin

Plus de 1 300 personnes dont 360 élèves ont appris à jardiner autrement grâce à la grande opération organisée par les Communautés de Communes de Thann-Cernay et de la Vallée de Saint-Amarin dans le cadre de leur Gerplan.

D'avril à juillet 2016, de nombreux ateliers ont permis aux participants de se familiariser avec des techniques plus respectueuses de la nature, en privilégiant des espèces locales et la biodiversité.

Cette opération était soutenue par le Département du Haut-Rhin, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et la revue des curieux de nature « Salamandre ».



VOUS REMPLACEZ
votre poêle, cheminée ou chaudière bois

BENEFICIEZ D'UNE AIDE DE
600 €

Plus d'informations : pays-thur-doller.fr
03 89 35 73 34
Espace Info Energie

L'aide au poêle est un dispositif porté par le Pays Thur Doller, co-financé par le Pays Thur Doller et les communautés de communes. Dans le cadre de TEPCV.

Pensez à commander vos arbustes !

Début octobre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres votre bon de commande 2017 pour l'achat d'arbustes, grâce à la commande groupée des Communautés de Communes de Thann-Cernay, de la Vallée de Saint-Amarin et de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Cette opération vous permet de bénéficier de tarifs attractifs pour diversifier vos haies avec des arbustes locaux et favoriser ainsi la biodiversité.

Le guide « Plantons le décor ! » vous aide à trouver la meilleure composition d'arbustes.

Vous pourrez aussi demander les documents à la CCTC, dans votre mairie, ou les télécharger : www.cc-thann-cernay.fr/environnement/agir-pour-la-nature.htm

Cette opération réalisée dans le cadre du Gerplan est soutenue par le Département du Haut-Rhin.

LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ

L'Office de Tourisme de Thann-Cernay a concocté pour vous un programme plein de surprises et de découvertes. Il est disponible à l'OT ou sur le site www.hautes-vosges-alsace.fr

Office de Tourisme de Thann-Cernay

- à Cernay, 1 rue Latouche, tél. 03 89 75 50 35,
cernay@hautes-vosges-alsace.fr

- à Thann, 7 rue de la 1^{ère} Armée, tél. 03 89 37 96 20,
thann@hautes-vosges-alsace.fr

LE SITE INTERNET DE L'OT RELOOKÉ !

Vous découvrirez prochainement le nouveau site web des Hautes-Vosges d'Alsace, plus dynamique, au design plus moderne, avec de nouvelles rubriques et un accès plus facile à l'information, avec une place plus grande donnée aux visuels.

Sa mise en ligne sera annoncée sur les réseaux sociaux et dans la presse. www.hautes-vosges-alsace.fr

UN NOUVEL HISTORIAL AU HWK

Le nouvel historial franco-allemand au Hartmannswillerkopf sera inauguré au mois d'août. Vous y découvrirez un espace muséographique et un auditorium articulés autour de plusieurs thématiques : le Front des Vosges et le HWK, la vie quotidienne des combattants et de la population civile...



2 NOUVEAUX SENTIERS VITICOLES

En partenariat avec le syndicat viticole de Cernay et environs, l'Office de Tourisme et le Club Vosgien, la CCTC a créé 2 nouveaux sentiers viticoles d'un accès facile (5 km) à :

- Uffholtz : départ place Aloyse Claussmann,
- Steinbach : départ de la chapelle du Birling.

Départs secondaires à Wattwiller et Vieux-Thann

Suivez les panneaux frappés d'une grappe de raisin. Une plaquette sortira également au cours de l'été.

Informations : OT de Thann-Cernay.



LE TRAIN THUR DOLLER ALSACE

Il circulera tous les dimanches de juin à septembre, les mercredis en juillet et août ainsi que les 14 juillet et 15 août. Au programme : de belles balades et le plein d'animations (western, contes, mômes...).

À découvrir sur le site www.train-doller.org

LES MINES DU SILBERTHAL À STEINBACH

Visites de la mine Saint-Nicolas du 17 juin au 17 septembre :

- le vendredi : sur rendez-vous auprès de l'OT ;
- les samedis et dimanches : départs à 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h.

Durée : 1 h - RDV place du Silberthal à Steinbach.

LA PORTE SUD DE LA ROUTE DES VINS D'ALSACE À THANN

L'espace muséographique est ouvert :

- **juin** : les samedis, 14 h-18 h ; le dimanche 11, 14 h-17 h ; le vendredi 30, 14 h-18 h.
- **juillet-août** : les lundis et les samedis, 14 h-18 h
- **septembre** : les samedis, 14 h-18 h ; les dimanches 3 et 17, 14 h-17 h.

Entrée libre.

La Navette des Crêtes

La CCTC est desservie par deux liaisons :

Thann - Saint Amarin - Markstein et

Cernay - Wattwiller-Hartmannswillerkopf - Grand Ballon. Vous pourrez profiter de la navette (et faire transporter gratuitement votre vélo) :

- les dimanches 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 et 27 août ;
- les mercredis 26 juillet et 2, 9 août.

Pour en savoir plus : <http://www.parc-ballons-vosges.fr/navette-des-cretes/>

